



Modification No.2 Au Contrat de Sous-traitance

entre

Association Malienne pour la Survie au Sahel (AMSS) en vertu de l'Accord de Subvention No. **EAA/EAC/CT/48/2017**, avec la Fondation Education Above All (**Programme Educate a Child**) et EDC
Accord de Sous-traitance (« Sous-traitance ») Numéro d'Accord de Sous-traitance: **2016-0270**

TOMBOUCTOU – ROUTE DE KABARA EN FACE DE LA BIM SA

Tel : **00223 76 02 32 25 - 66 02 32 25**

E-mail : **ong.amss@yahoo.com**

et

ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL) (« Réciendaire »)

L'accord du 27 Septembre 2018 conclu entre Association Malienne pour la Survie au Sahel (AMSS) et **ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL) (« Réciendaire »)** modifié par l'avenant N°1 couvrant la période du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 est par la présente modifié comme suit :

4. La période d'exécution de la Sous-Traitance débute le 01^{er} Janvier 2020 (la « Date Effective ») et se termine le 31 Décembre 2020 (la « Date d'Achèvement »), ou lorsque les Activités sont terminés tel que déterminé par AMSS, selon la première éventualité. La période peut être prolongée suivant un accord écrit mutuel entre les Parties.

Les Activités seront mise en œuvre dans le domaine du SSA/P du 01 Janvier au 30 Juin 2020 et par la tenue des cours de rattrapage à l'endroit des enfants des centres SSA/P de l'AN1 et l'AN2 transférés dans les écoles classiques.

5. Le réciendaire dispose d'un seul budget pour les activités suivantes :

- Salaire des animateurs dans le cadre de la mise en œuvre de la SSA/P dans 10 Centres du 01 Janvier au 30 Juin 2020;
- Assurer le suivi-supervision régulier des Centres
- Assurer le transfert des enfants SSA-P dans les écoles classiques en collaboration avec les CAP ;
- Organiser des cours de rattrapages au titre de l'année scolaire 2020-2021 à l'endroit des enfants SSA-P de l'AN1 & l'AN2 transférés dans les écoles.

AMSS financera jusqu'à un maximum de : **17 867 600 FCFA** pour les activités objet du présent avenant.

A cela s'ajoute le paiement des arriérés au titre de l'année 2019 d'un montant de **4 558 400 FCFA**.

*N.B : Le prochain paiement dans le cadre du présent contrat est lié à l'obtention par AMSS du prochain virement de fonds de la part de son partenaire financier EDC destiné au financement des nouvelles activités.



Le Réciendaire peut ajuster les totaux des catégories de budget de chaque Domaine mentionné à l'Annexe B, advenant qu'un tel ajustement n'affecte pas la réalisation des Activités et le total des transferts entre les catégories budgétaires ne dépasse pas 10% du budget total du Domaine. L'approbation écrite préalable de AMSS est requise pour les transferts entre les catégories de budget d'un Domaine dépassant 10% du budget total du Domaine.

L'Avance de Fonds Initiale couvrira la période de la Date Effective à la fin du mois suivant l'exécution finale de la Sous-Traitance pour ce Domaine soit du 01^{er} Janvier au 30 Septembre. Les avances de fonds mensuelles subséquentes seront effectuées lors du rapprochement des fonds précédemment transférés et de la présentation ainsi que de l'approbation des rapports financiers en temps opportun. Les avances de fonds mensuelles seront calculées en fonction des montants nécessaires pour répondre aux besoins de décaissement prévus pour le mois suivant. Les fonds seront mis à disposition par virement bancaire sur le compte du Réciendaire à:

Nom de la Banque	Banque Nationale de Développement Agricole
Adresse de la Banque	Tombouctou, Route de Kabara
Nom du Compte	ONG ARDIL-SSAP Tombouctou Mali
Numéro du Compte	91 000 120 9951
Numéro ABA/Numéro Code Swift	ML043 08910 91 000 120 9951 - 93

8. Le premier Rapprochement Mensuel des Avances de fonds est échu le 05 du mois suivant immédiatement le mois de la signature définitive de cette Sous-Traitance et liquidera l'Avance Initiale. Par la suite, chaque Rapprochement Mensuel d'Avances de fonds sera échu le 05 du mois et liquidera l'avance du mois précédent. Le Réciendaire soumettra un rapprochement intitulé "Rapprochement Mensuel d'Avances de fonds" (Annexe E) au Comptable de AMSS, avec une copie au Gestionnaire Financier de AMSS afin de liquider les avances du mois précédent. Les Rapprochements Mensuels d'Avances de fonds devront inclure le budget approuvé, les dépenses pour la période courante, les dépenses cumulatives, et le solde restant. Les Rapprochements Mensuels d'Avances de fonds doivent présenter le même niveau de détails que le Budget Sommaire à l'Annexe B. Un Rapprochement Mensuel distinct d'Avances de fonds doit être effectué pour chaque budget chaque mois.

27. Contacts

Contacts d'AMSS

P/DIRECTEUR DES PROGRAMMES, GESTIONNAIRE DES ACCORD D'AMSS / PO
Elmehdi Ag WAKINA Elmehdi.agwakina@ong-amss.org

GESTIONNAIRE D'AMSS

Mohamed Ali Ag Iahda ; doyecontact@gmail.com



[AMSS - Budget Detaille - Tombouctou - Sous-traitant.ARDIL AN3		01 Janvier - 31 Déc. 2020	
	Local Rates	Unit Type	Annee 3
SALAIRES			
Superviseur Pédagogique	350 000	month	12
Comptable	230 000	month	12
CHARGES SOCIALES			
CS Poste 1	91 000	month	12
CS Poste 2	59 800	month	12
COUTS OPERATIONNELS/Fonctionnement			
Loyer (100%)	50 000	month	12
Eau/Electricite (100%)	50 000	month	12
Telephone	20 000	month	12
Papier et Encre	30 000	month	12
reparation des motos	20 000	motorcycle/month	12
Insurance - motorcycle	50 000	motorcycle/year	1
Motorcycle carburant	30 000	month	12
Fournitures pour le bureau	20 000	month	12
Technical Activities			
Salaires Animateurs SSA (salaires, indemnité de fin de contrat et congés, 10 mois)	75 000	Centre SSA-P	60
COURS DE RATTRAPAGE des enfants SSA (AN1 & AN2) transferés à l'école			
KIT enfant (2 cahiers, 2 bics et 1 ardoise)	600	enfants	12 Centres
Kit enseignant (3 boîtes de craies, poste radio, clé USB 8 giga, cahier de préparation, cahier d'appel et cahier de visite)	600	enfants	1 000
KIT COVID (lavage de main 30 000 ; masque 500 avec 2 par personnes pour 50 élèves, 1 enseignant et le directeur d'école lors des supervisions)	21 000		12
Indemnité enseignant/personne ressource (8h par semaine X 4 semaines)	88 000	Kits COVID-19	12
Indemnité superviseur	1 000	indemnité/heure	-
	500	indemnité/heure	-
TOTAL Sous-traitant #1 :			17 867 600
Report 2019			4 568 400
TOTAL BUDGET Sous-traitant #2			22 436 000